

## Pour une communication responsable des professionnelles de la protection incendie dans les médias

Les incendies graves comme celui de Crans-Montana bouleversent les gens bien au-delà du cercle immédiat des personnes touchées. Nous exprimons notre sympathie aux victimes, à leurs proches ainsi qu'à tous ceux qui ont été marqués par cet événement.

En tant que communauté spécialisée dans l'ingénierie de la sécurité incendie, notre objectif commun est de tirer les enseignements de tels événements afin d'améliorer encore la protection des personnes à l'avenir. L'analyse technique, les méthodes scientifiques et les simulations sont des instruments indispensables à cet effet.

Parallèlement, nous sommes conscients que la manière dont les évaluations techniques sont communiquées au public peut avoir un impact qui dépasse largement le contexte technique. En particulier dans la phase initiale qui suit un événement, les contributions publiques - même si elles sont techniquement fondées - peuvent avoir un impact négatif sur les personnes concernées ou être considérées par le public comme des connaissances avérées, alors qu'elles reposent sur des hypothèses, des interprétations ou des informations encore très partielles.

D'un point de vue éthique, le défi réside moins dans l'analyse technique en elle-même que dans sa communication au public. Des représentations exacerbées, des conclusions très simplifiées ou des reconstructions visuelles peuvent involontairement causer des dommages supplémentaires, traumatiser, porter atteinte à la dignité des personnes concernées ou générer de fausses certitudes. En tant que spécialistes, nous avons donc la responsabilité particulière d'évaluer soigneusement la proportionnalité entre l'intérêt des connaissances, la forme de communication et les effets possibles.

Nous observons en outre avec inquiétude que les débats publics - en particulier dans les médias sociaux, mais aussi en partie dans les médias classiques - s'éloignent par endroits d'une discussion objective et axée sur l'apprentissage. Certaines déclarations prennent un caractère de jugement ou d'accusation et visent davantage à attirer l'attention ou à blâmer qu'à acquérir des connaissances. De telles dynamiques peuvent marquer la perception du public et influencer indirectement les procédures en cours.

Dans ce contexte, SFPE Switzerland rappelle un principe fondamental de l'Etat de droit : la présomption d'innocence s'applique. Les tribunaux décident de la culpabilité et de la responsabilité sur la base d'enquêtes minutieuses. L'indignation publique, l'amplification médiatique ou les prises de position - quel que soit le milieu professionnel ou institutionnel dont elles émanent - ne doivent pas anticiper ou remplacer ces processus.

Les analyses et expertises professionnelles, y compris les expertises judiciaires, doivent également répondre à des exigences élevées. Elles doivent être impartiales, non accusatrices et strictement

correctes sur le plan scientifique. Des contributions professionnelles publiques précoces dans les médias, qui reposent majoritairement sur des hypothèses plutôt que sur des faits, où dont le but premier est la condamnation publique, peuvent perturber ce processus.

En tant que communauté professionnelle réunissant des spécialistes issus de la planification, de la recherche, des autorités, de l'industrie et de la formation, nous considérons qu'il est de notre responsabilité d'observer, d'analyser et de tirer des enseignements des événements – sans les condamner. Cela implique également de reconnaître que la retenue, la prise de distance temporelle et une autodiscipline consciente, dans l'intérêt de la protection des personnes concernées, font partie intégrante de la compétence professionnelle. Toutes les connaissances techniques ne doivent pas nécessairement être communiquées immédiatement au public, et toutes les représentations disponibles ne sont pas adaptées à un large public. En particulier lors d'événements exceptionnels, il est essentiel de reconnaître la complexité des situations et d'éviter des simplifications hâtives. Dans tous les cas, une mise en balance attentive entre la protection des personnes concernées et l'intérêt légitime de la société à l'information est indispensable.

SFPE Switzerland met à disposition suffisamment d'espaces de discussion en cercle fermé entre experts sur des sujets sensibles, que ce soit par le biais de rencontres entre membres, de colloques ou de conférences spécialisées.

SFPE Switzerland appelle donc à une communication responsable, respectueuse et réfléchie. L'être humain et la dignité des personnes concernées sont notre priorité. L'analyse professionnelle sert à l'apprentissage et à la prévention, pas à la culpabilisation publique. La rigueur scientifique, la sensibilité éthique et les valeurs fondamentales de l'État de droit sont ici indissociables.

SFPE Switzerland se veut une plateforme pour un discours qui réunit le savoir technique, l'intégrité professionnelle et la responsabilité humaine - dans le but d'améliorer durablement la sécurité et de renforcer la confiance dans le monde professionnel.

Le comité directeur

SFPE Switzerland

09.02.2026

## Aide à l'orientation pour la classification professionnelle des événements d'incendie dans les médias

### ✓ Ce qui est responsable

- **Commencer par faire preuve d'empathie**  
Reconnaître la souffrance des personnes concernées et la rendre visible avant d'aborder les aspects professionnels.
- **Faire preuve de retenue dans le temps**  
Examiner consciemment, en particulier dans la phase initiale après un événement, si une prise de position publique est nécessaire - ou si la retenue est de mise.
- **Identifier clairement les hypothèses**  
Nommer de manière transparente les hypothèses, les suppositions de modèles et les incertitudes et les séparer clairement des connaissances avérées.
- **Communiquer de manière abstraite plutôt que concrète**  
Si possible, présenter des modèles génériques, des constellations de risques connues ou des enseignements supérieurs - sans reconstruire en détail l'événement concret.
- **Penser et formuler de manière systémique**  
Mettre l'accent sur les structures, les processus et les conditions générales, et non sur le comportement individuel de certaines personnes.
- **Choisir des formats appropriés**  
Privilégier les discussions techniques sensibles dans des cercles professionnels fermés, des manifestations spécialisées ou des publications distantes dans le temps.
- **Respecter les principes de l'État de droit**  
Respecter la présomption d'innocence et ne pas anticiper les processus médico-légaux et judiciaires par des évaluations publiques.
- **Réfléchir à son propre rôle**  
Être conscient du rôle professionnel à partir duquel on parle et de l'impact que cette voix peut avoir sur l'opinion publique.

**✘ Ce qui peut être problématique**

- **Ne pas tirer de conclusions hâtives**  
Éviter les déclarations définitives précoces sur les causes, les responsabilités ou l'évitabilité.
- **Ne pas faire de reconstitutions proches de la réalité immédiatement après l'événement.**  
Les animations d'évacuation ou de déroulement d'incendie en particulier, qui font référence à des personnes, peuvent avoir un effet traumatisant.
- **Ne pas créer de fausse précision**  
Ne pas présenter de chiffres, d'indications temporelles ou de "scénarios optimaux" s'ils reposent sur des hypothèses incertaines.
- **Ne pas utiliser de formulations morales ou accusatrices.**  
Éviter le langage valorisant, les accusations implicites ou les déclarations pointues - même si elles sont motivées par des raisons professionnelles.
- **Ne pas porter de jugement public préalable**  
L'expertise professionnelle ne doit pas être utilisée pour condamner publiquement des personnes, des organisations ou des institutions.
- **Pas d'instrumentalisation de l'événement**  
Ne pas utiliser les événements tragiques comme point d'accroche primaire pour attirer l'attention, se profiler ou positionner ses propres intérêts.
- **Ne pas déclencher de chaînes d'effets inaperçues**  
Penser aux commentaires, aux reposts et à la réutilisation médiatique - les médias sociaux ne sont pas un espace professionnel fermé.
- **Aucune atteinte à la dignité et à l'intégrité**  
Éviter toute représentation, tout commentaire ou toute contribution médiatique susceptible d'exposer, de dénigrer ou de stigmatiser les personnes concernées, ainsi que les organisations, autorités ou institutions, ou de porter atteinte à leur dignité, à la confiance qui leur est accordée ou à leur réputation.